

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le gouvernement du Québec tient à rappeler les termes de son investissement en capital dans la société créée pour le programme C Series de Bombardier

Québec, le 19 mai 2017. – À la suite de la décision non fondée du Département du commerce américain (DOC) d'ouvrir une enquête sur le programme C Series de Bombardier, le gouvernement du Québec tient à rappeler que son investissement dans l'entreprise prend la forme d'une prise de participation de 1 milliard de dollars américains avec l'espérance d'un bon rendement de la Société en commandite Avions C Series créée afin d'appuyer la mise sur pied du programme.

Cet investissement stratégique permet au gouvernement du Québec de détenir 49,5 % de la société et s'inscrit dans un modèle d'affaires d'un gouvernement « investisseur » et non pas « subventionnaire ».

Cette relation est avantageuse pour tous les partenaires puisque le gouvernement possède un statut d'investisseur et, à ce titre, s'attend à obtenir un rendement approprié.

Le gouvernement du Québec a donc l'intention de défendre vigoureusement cet investissement et de rétablir les faits aux yeux des autorités américaines afin d'en prouver la conformité avec les règles du marché. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec offre sa pleine collaboration à l'enquête afin que la lumière soit faite le plus rapidement possible, car nous sommes d'avis que la décision du DOC est de nature à nuire au développement du programme de la C Series, mais également à l'ensemble de l'industrie aéronautique et de l'aviation civile.

Citations :

« Le secteur de l'aérospatiale représente 40 000 emplois au Québec, soit un revenu pour 40 000 familles. Bombardier est le noyau de ce secteur au Québec. L'appareil C Series, créé par l'entreprise, est l'avion présentant la plus grande avancée technologique de sa catégorie et est le plus grand projet en recherche et développement au Canada. Pour l'ensemble de ces raisons, le gouvernement du Québec a choisi d'être partenaire pour soutenir cet important projet. Notre prise de participation a été faite dans le respect des règles du commerce international. Les attaques dont est la cible ce partenariat de la part du DOC n'ont pas lieu d'être et nous avons la ferme intention de le défendre. »

Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

« En tant qu'investisseur, nous avons saisi cette occasion unique de nous associer à une entreprise emblématique du génie québécois et un fleuron de l'industrie de l'aérospatiale, et nous savons que nous avons fait le bon choix. Nous avons conclu une entente pour nous permettre de tirer pleinement profit des retombées du programme C Series dont le potentiel est extraordinaire. Cette plainte est sans fondement et doit être abandonnée. »

Carlos J. Leitão, ministre des Finances

Faits saillants :

- Le gouvernement du Québec a investi 1 milliard de dollars américains dans la société en commandite créée pour la mise sur pied du programme C Series de Bombardier.
- Cet investissement confère au gouvernement 49,5 % de la société.

- 30 -

Sources : Audrey Cloutier

Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270

Cynthia St-Hilaire
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Économie,
de la Science et de l'Innovation
et ministre responsable de la Stratégie numérique
Tél. : 418 691-5650